

LA POURVOYANCE DES BESOINS DE L'ENFANT

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique
ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A
Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644

Public : Groupe pluridisciplinaire (6 à 15 participant·e·s max.) tout·e professionnel·le exerçant dans les secteurs social, éducatif, sanitaire et médico-social.

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jours (21 heures)

CONTENU

Objectifs

Permettre aux professionnel·le·s des secteurs social, éducatif, sanitaire et médico-social de s'approprier les connaissances de base nécessaires à l'intervention auprès des familles selon le paradigme de la pourvoyance des besoins de l'enfant.

Compétences

Être en capacité d'intégrer l'approche besoins et droits des enfants dans sa pratique professionnelle.

Description

La convention internationale des droits de l'enfant oriente depuis plusieurs années maintenant l'attention des professionnel·le·s sur la nécessité de garantir les conditions nécessaires au développement des enfants. Différents pays se sont saisis de cette question pour développer des politiques sanitaires et sociales axées sur les besoins de l'enfant. En France, c'est la loi de réforme de la protection de l'enfance de 2016 qui a introduit cette question. Envisager la question de l'éducation et des soins aux enfants à partir de ce prisme modifie considérablement les pratiques en fournissant à tout·e professionnel·le·s de l'éducation, de l'animation ou du soin, un socle de connaissances pour évaluer et orienter les projets qu'ils développent avec les enfants et leurs familles.

Appui, accompagnement, soutien de la parentalité, les actions en faveur de la parentalité n'ont probablement jamais été aussi nombreuses. Signe des temps, les mutations anthropologiques qui affectent l'économie, le social ou les technosciences bouleversent aussi nos façons de faire famille et d'élever les enfants. La rapidité avec laquelle ces transformations se réalisent ne laisse guère le temps d'adapter les structures et les pratiques parentales et institutionnelles. Nous manquons de récits pour accompagner ces évolutions qui nous traversent et nous sont transparentes.

L'IAC a développé depuis 2018, des concepts et des outils autour de ce que nous avons défini comme **la pourvoyance aux besoins de l'enfant**. Cette proposition qui fournit à la fois une nomenclature de besoins et un ensemble de réflexions sur l'évaluation et l'accompagnement des enfants et des parents, s'adresse aujourd'hui, au-delà des professionnel·le·s de la protection de l'enfant à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'enfance ou travaillent auprès des enfants quels que soient leurs champs d'action (éducation, scolaire, animation, soins médicaux ou médico-sociaux).

Depuis 2021, la Haute Autorité de Santé a produit un référentiel pour évaluer les situations d'enfants en danger. Ce nouveau cadre a pour vocation d'encadrer le traitement des informations préoccupantes (I.P.) dont la connaissance est utile pour l'ensemble des professionnel·le·s qui travaillent auprès des enfants.

Ce module est dédié à une approche de l'accompagnement des enfants et des familles centrée sur les besoins et les droits de l'enfant.

Thématiques

- Besoins et droits des enfants.
- Méthode de triangulation Besoins-Pourvoyance-Ressources/Empêchements.
- Enjeux psychiques, éthiques, relationnels de l'intervention auprès des parents.
- Le concept de parentalité empêchée.
- Les mutations anthropologiques qui affectent les familles contemporaines.
- La coopération éducative.
- Le développement du pouvoir être parent.
- Le référentiel HAS des situations d'enfants en danger.

MOYENS HUMAINS

Loïc Mansuela est éducateur spécialisé, thérapeute de couples et familles, formateur et consultant.

Jonas Roisin est psychologue clinicien, psychothérapeute et formateur. Il est particulièrement mobilisé par les questions de séparations familiales, d'exils, d'espaces transitionnels et de dynamiques institutionnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques

- Formation présentielle de 3 jours, proposée en INTER (une fois par an) sur 3 journées consécutives et en INTRA établissements (délais d'accès 6 à 12 mois) sur 3 journées consécutives.
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions thématiques, des échanges avec les participant·e·s et des analyses de cas proposés par les participant·e·s.

Moyens et supports pédagogiques

- Outil support : kit d'intervention fourni.
- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.

- Documentation.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.
- Tour de table.
- Synthèse intermédiaire.
- Evaluation individuelle (ex. QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif).
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : accessibilite@i-ac.fr

Dernière mise à jour : 20/02/2025